



**LÀ**

**où votre voix  
compte**

## **AVIS DE CONVOCATION**

Assemblée annuelle

Promutuel Assurance Centre-Sud, société mutuelle d'assurance générale, ci-après la « Société », convoque ses membres-assurés à son assemblée annuelle qui se tiendra le :

**MARDI 19 MARS 2024, À 18 H**

HÔTEL ET SUITES LE DAUPHIN

600, BOULEVARD SAINT-JOSEPH

DRUMMONDVILLE

Pour y participer, les membres-assurés peuvent s'inscrire en communiquant avec la Société par téléphone au 1 877 799-8844, poste 3228 ou par courriel à [lucie.gaillard@promutuel.ca](mailto:lucie.gaillard@promutuel.ca) au plus tard le 12 mars 2024, à 16 h.

### **ASSEMBLÉE ANNUELLE**

Les membres-assurés sur place pourront prendre connaissance du rapport annuel de la Société, élire les membres du conseil d'administration et poser des questions.

### **SIÈGES EN ÉLECTION**

Siège n° 1 : Secteur 1 Fernand Timmons

Siège n° 2 : Secteur 1 Andréane Benoit

Siège n° 3 : Secteur 1 Raymond Breton

Tout membre-assuré désirant combler un siège du conseil d'administration doit transmettre au plus tard le dixième (10<sup>e</sup>) jour avant l'assemblée, soit le 11 mars 2024 à 16 h, un bulletin de mise en candidature, des déclarations d'intérêts et d'admissibilité ainsi qu'un curriculum vitae. Tout envoi doit être fait à l'adresse [lucie.gaillard@promutuel.ca](mailto:lucie.gaillard@promutuel.ca) et où le membre-assuré peut également s'adresser pour se procurer les documents de mise en candidature mentionnés ci-dessus. Sachez qu'au-delà de ce délai, aucune candidature ne sera acceptée.

En conformité avec le *Règlement N° 1 – Règlement intérieur commun des sociétés mutuelles*, tout membre-assuré peut se faire représenter par une autre personne en faisant parvenir à l'adresse [lucie.gaillard@promutuel.ca](mailto:lucie.gaillard@promutuel.ca), au plus tard le 18 mars 2024, à 12 h, un formulaire de procuration dûment rempli. Tout membre-assuré peut demander à recevoir ce formulaire en écrivant à cette même adresse. Toute personne morale doit joindre, au formulaire de procuration, une copie de la résolution de son conseil d'administration désignant sa représentante ou son représentant. Une personne désignée ne peut représenter qu'un seul membre-assuré.

Un tirage de prix de présence aura lieu.

**Maryse Morel**

Secrétaire du conseil d'administration

Diffusé le 21 février 2024

**PROMUTUEL**  
ASSURANCE

CENTRE-SUD